

LA GOUTELLE

Au croisement **de votre vie**



Bulletin Municipal • Août 2019





Sommaire

Édito du maire	p. 3
Infos pratiques	p. 4
Finances locales	p. 7
Réalisations 2018-2019	p. 9
Prévisions 2019-2020	p. 10
Plan Local d'Urbanisme	p. 11
École	p. 11
Sapeurs-pompiers	p. 12
Associations	p. 13
État civil	p. 20
Brèves	p. 20
Dates à retenir	p. 21
CCAS	p. 22
Communauté de communes	p. 22
Commémorations 14-18	p. 23
SICTOM	p. 24

Mentions

BULLETIN MUNICIPAL 2019
ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE LA GOUTELLE

Directeur de publication

F. SABY

Crédit Photographiques

Mairie, Associations...

Conception & Impression

Agence iCombrailles - www.icombrailles.fr

Tirage

330 exemplaires

Dépôt légal

à parution



L'édito du Maire

Chères goutelloises, chers goutellois,

Voici déjà le dernier bulletin municipal du mandat, comme le temps passe vite...

A travers cette publication, il vous est proposé le traditionnel tour d'horizon du travail des équipes municipales, élus et personnel communal mais également de l'engagement des bénévoles de nos associations. J'en profite d'ailleurs pour remercier toutes ces personnes pour ce qu'elles apportent, parfois quotidiennement, au bien-être de nos concitoyens.

En réalité, ces informations ne font que résumer l'essentiel de ce qui est fait ou en projet dans notre commune.

Vous trouverez donc plus de précisions dans les comptes rendus du conseil municipal librement accessibles sur le site internet de la commune ou consultables en mairie.

Assister aux réunions du conseil municipal est aussi un bon moyen de s'informer sur la vie de la commune. Certaines personnes ne le savent pas mais ces séances sont ouvertes au public. Les documents de travail sont généralement projetés sur un écran, ce qui permet à l'assistance de pouvoir aisément suivre les débats.

Souvent décriée pendant la crise des gilets jaunes et parfois à juste titre, la qualité de l'exercice démocratique ne doit souffrir d'aucune tergiversation. Il ne doit pas être à géométrie variable et doit donc exclure systématiquement la pratique du clientélisme.

Il implique aussi un maximum de transparence. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés depuis le début de ce mandat.

Le travail en commissions communales a été largement privilégié, la réflexion collective étant beaucoup plus riche et pertinente que les décisions hâtives prises seul et parfois en catimini.

Espérons que cette méthode de travail continuera à être appliquée par les élus qui seront demain en charge d'administrer notre commune. Elle doit aussi pouvoir être améliorée.

Un petit mot enfin sur nos services publics. A l'heure où j'écris cet édit, des menaces réelles pèsent sur la trésorerie de Pontaumur comme sur quasiment la totalité des trésoreries implantées en milieu rural.

Sa fermeture est clairement envisagée par la Direction Générale des Finances Publiques. Sans état d'âme, la direction départementale de cette administration va imposer aux 5 agents de cette trésorerie, tous résidents du territoire, de devoir choisir un autre poste (à Riom ou à Clermont-Ferrand par exemple).

A travers ce nouveau projet de fermeture (rappelons-nous de celle de la Trésorerie de Pontgibaud en 2008), c'est encore une fois les habitants des territoires ruraux qui sont abandonnés par l'Etat alors que, dans le même temps, le gouvernement annonce que ses services vont réinvestir les zones rurales !!

Voilà tout l'art de la communication car, en réalité, se profile un nouveau transfert de charge des missions de l'Etat vers les collectivités territoriales mais sans en fournir le financement comme trop souvent ces dernières années.

L'ensemble des communes membres de notre Communauté de Communes et cette dernière ont prévu de réagir fermement en soumettant une contre-proposition à la DGFIP : le maintien et le renforcement des missions de la trésorerie de Pontaumur avec une compétence territoriale élargie.

De notre capacité à résister dépendra aussi le sort de bien d'autres services publics menacés comme certaines classes de nos écoles rurales, des casernes de sapeurs-pompiers, des gendarmeries, des bureaux de Poste....

Il est aussi envisagé, le cas échéant, de solliciter nos habitants dans le cadre d'un grand rassemblement de protestation contre cette fermeture.

Si cela s'avérait nécessaire, soyez prêts !!

Bonne rentrée.

Bien cordialement.

FRÉDÉRIC SABY

Infos Pratiques

MAIRIE

Le Bourg - Place de la mairie
63230 LA GOUTELLE

- ☎ 04 73 87 70 86
- ✉ contact@lagoutelle.fr
- 🌐 www.lagoutelle.fr
- 📌 <https://www.facebook.com/lagoutelle>

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- De 09H00 à 12H00
- Fermé le mercredi toute la journée

La permanence des élus se tient le lundi matin de 10H à 12H00. Il est toutefois conseillé de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Le cas échéant, il est également possible d'obtenir un rendez-vous le soir ou le week-end.

ÉCOLE COMMUNALE

Le Bourg - Route de Cisternes-la-Forêt
63230 LA GOUTELLE

- ☎ 04 73 87 72 72
- ✉ O63044OL@ac-clermont.fr

PERSONNEL MUNICIPAL

Agence Postale

- Chrystelle MEUNIER

École

- Michelle CHASSAGNETTE
- Fatima FOURNIER
- Carole PERRIER
- Murielle TRUCHET

Secrétariat Mairie

- Laurie CHEFDEVILLE

Voirie - Espaces verts - Entretien

- Philippe TINET
- Benjamin COMBEAU

SAAD (SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE)

Communauté de Communes
Chavanon Combrailles et Volcans

Site de Pontgibaud

- ☎ 04 73 88 75 58
- ✉ cias@ccvcommunaute.fr

DÉCHÈTERIE DE PONTAUMUR

Marcoueix - 63380 PONTAUMUR

- ☎ 04 73 79 78 89

Horaires d'ouverture

Du lundi au mardi et du jeudi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
Fermée mercredi, dimanche et jours fériés.

Un badge d'accès sera exigé.

Pour l'obtenir gratuitement, veuillez vous adresser aux déchèteries ou sur le site du Sictom Pontaumur-Pontgibaud (<http://www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr>).

TRANSPORT

« TRANSDÔME » DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Ligne 53

Horaire à consulter sur le site du Conseil Départemental à l'adresse : <https://www.puy-de-dome.fr/transports/reseau-transdome/horaires.html> ou au 04 73 88 70 52.

POINT LECTURE

2019, quelques changements au point Lecture

C'est une nouvelle organisation et une nouvelle équipe qui se sont mises en place depuis le début de l'année.

Christiane Thomas a souhaité prendre des vacances bien méritées et nous la remercions chaleureusement pour son engagement sans faille durant toutes ces années au service de nos lecteurs.

Il a donc fallu faire appel « aux bonnes volontés » et Véronique Meunier a pu compter sur le dévouement de plusieurs lectrices qui ont répondu présentes pour tenir les permanences du Point Lecture. Merci à Dany Hodiesne, Dominique Tixier et Murielle Truchet.

Le Point Lecture est désormais ouvert les mardis (semaine paire) ou les mercredis (semaine impaire) de 16H30 à 18H.

La bibliothèque a également bénéficié de l'achat de mobilier par le Réseau de Lecture de La Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans.

Les Goutellois étaient invités à venir découvrir le nouveau lieu, le samedi 30 mars autour d'un café, offert par la municipalité.

La fin de l'année 2019 sera consacrée à l'inventaire et la mise en réseau du fond documentaire actuel et ce travail devrait durer plusieurs mois.

2020 verra donc l'informatisation du système de prêts grâce à la connexion internet fournie par la Mairie.

Venez donc de plus en plus nombreux découvrir ou redécouvrir le Point Lecture, car nous vous rappelons que l'accès et le prêt sont totalement gratuits et ouverts à tous !!



L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES.



Démarches administratives

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance, le nom, les prénoms et la filiation	Gratuit + Env. timbrée
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, le nom et les prénoms ainsi que les noms et prénoms des témoins	Gratuit + Env. timbrée
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou Mairie du domicile après transcription	Indiquer la date du décès, le nom et les prénoms	Gratuit + Env. timbrée
Carte d'électeur	Mairie du domicile Inscription toute l'année sauf année d'élection. Se renseigner en mairie.	Justificatif de domicile (quittance loyer ou Edf). Pièce d'identité	Gratuit
Carte Nationale d'identité (valable 15 ans, sauf pour mineur : 10 ans). Déclaration de Perte/ Renouvellement	Mairie disposant de l'équipement. (Ex. St Georges de Mons/ Rochefort-Mgne)	Se renseigner auprès de la mairie et sur les sites du service public. Pré-demande en ligne sur : « service-public.fr »	Perte ou vol : 25€ (timbre fiscal)
Certificat d'autorisation de sortie du territoire	Mairie du domicile, délivré aux mineurs de nationalité française (cerfa : 15646*01)	CNI de l'enfant en cours de validité + CNI du parent demandeur En cas de divorce : extrait du jugement	Gratuit
Passeport (valable 10 ans) Déclaration de perte ou renouvellement	Mairie équipée d'une station pour les passeports biométriques	Se renseigner auprès de la mairie équipée pour les pièces à fournir	Timbre fiscal de 17 à 86 €
PACS : Pacte Civil de Solidarité	Mairie du domicile (cerfa : 15725.02)	CNI - Acte de naissance - Justificatif de domicile	Gratuit
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Certificat médical de naissance + Livret de famille ou CNI	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat de décès + livret de famille + extrait de naissance	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Pour toute la France : 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse et copie d'une pièce d'identité du demandeur	Gratuit
Certificat de nationalité française (Français né à l'étranger ou en France)	Tribunal d'Instance du domicile	Téléphoner au Tribunal d'Instance	Gratuit
Certificat de vie maritale	Mairie du domicile	CNI et justificatif de domicile	Gratuit
Légalisation de la signature	Mairie du domicile	CNI	Gratuit
Permis de chasser (à partir de 15 ans)	Fédération Départementale des Chasseurs 63370 Lempdes (04.73.74.63.50) ou sur le site : www.chasse-auvergne.com	Remplir le cerfa : 13945*04 et joindre CNI + certificat médical + document relatif aux obligations du service national	Inscription : 46 € (31 € jusqu'à 18 ans)
Permis de conduire National	En cas de vol : déclaration au Commissariat de Police ou à la Brigade de Gendarmerie En cas de perte : déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture Sur le site internet gouvernemental www.ants.gouv.fr ou auprès d'un professionnel agréé (prestation payante)	Photocopie du récépissé de déclaration de vol ou de perte Cerfa :14882 et cerfa 14948*06 2 photos d'identité, copie CNI recto verso Justificatif de domicile de moins de 3 mois	1 timbre fiscal (25 €)
Carte grise	Sur le site internet gouvernemental www.ants.gouv.fr ou auprès d'un professionnel agréé (prestation payante)	Justificatif d'identité et de domicile (- de 3 mois), ancienne carte grise barrée, certificat de vente, demande d'immatriculation et contrôle technique (- de 6 mois) pour les véhicules de + de 4 ans, attestation d'assurance, copie du permis de conduire	Variable selon région et puissance fiscale



Retrouvez l'essentiel des services de La Poste dans votre Agence Communale de La Goutelle

COURRIER ET COLIS

- retrait des lettres et colis suite à avis de passage du facteur
- vente de timbres-poste à usage courant et affranchissements
- vente d'emballages Prêts-à-Envoyer Colissimo et Chronopost
- vente d'enveloppes Prêts-à-Poster
- dépôt des objets y compris recommandés
- vente de stickers de suivis et de la nouvelle Lettre Recommandée mobile
- services de proximité : réexpédition ou garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition

SERVICES FINANCIERS (DE DÉPANNAGE)

- retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire (dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants)
- transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur, des versements d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire (dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants).

Pour des raisons de confidentialité, aucun accès aux avoirs et opérations sur comptes La Banque Postale n'est disponible en Agence Communale.

L'Agence Communale est équipée d'une tablette numérique en libre-service permettant l'accès aux sites internet de La Poste, La Banque Postale, La Poste Mobile, CAF, Assurance Maladie et Pôle Emploi notamment.

Horaires de l'Agence Communale de La Goutelle* :

- Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

**horaires susceptibles d'être modifiés en cas d'absence de l'agent habituellement en charge de l'agence.*

Tarifs de location des salles communales

SALLE DE LA MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE [Gratuite]

- pour toutes les activités hebdomadaires à but non lucratif (gym, yoga...)
- pour les réunions des associations communales et intercommunales
- pour les associations d'intérêt général (don du sang, randosang, téléthon...)

SALLE DU PRESBYTÈRE

L'utilisation est uniquement réservée pour les réunions des associations communales ainsi que pour le catéchisme.

FONCTIONNEMENT

- Pour chaque salle, le nettoyage reste à la charge de l'utilisateur.
- Un état des lieux sera obligatoirement fait à la prise de possession de la salle ainsi que lors de la restitution des clefs.

- Chaque utilisateur devra prendre contact avec la personne en charge des locations.

POUR EFFECTUER UNE DEMANDE DE LOCATION, SOIT :

- Se rendre à la mairie (voir horaires d'ouverture)
- Ecrire à la mairie (courrier ou mail)
- Effectuer une demande de location en ligne sur le site de la commune www.lagoutelle.fr - onglet « mairie virtuelle » - rubrique « location de salles »

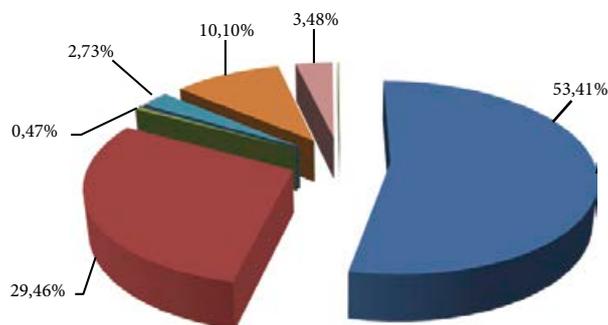
TYPE	SALLE DE LA MAIRIE	SALLE POLYVALENTE
Location Particulier		
Résident	80 €	130 €
Non-Résident	120 €	200 €
Location Association		
Communale	3 gratuits par an et au-delà :	
	80 €	130 €
Intercommunale	1 gratuité par an et au-delà :	
	120 €	200 €
Chauffage (pour tous)	30 €	50 €
Caution (pour tous)	200 €	300 €

Finances Locales

Budget Primitif de la commune 2019

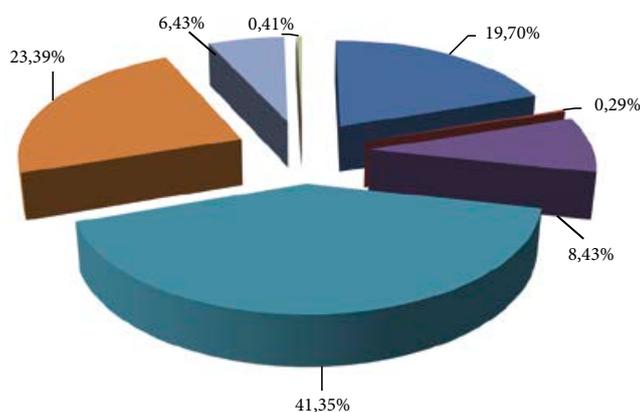
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Réalisé 2018	Budget 2019
Charges à caractère général	138 388,51 €	337 920 €
Charges de personnel	169 789,40 €	186 330 €
Atténuation de produits	932,00 €	3 000 €
Dépenses imprévues	néant	1 000 €
Transfert entre section	39 170,00 €	17 297 €
Autres charges de gestion courante	57 445,88 €	63 915 €
Intérêts emprunts	18 515,68 €	22 000 €
Charges exceptionnelles	néant	1 200 €
Total	424 241,47 €	632 662 €



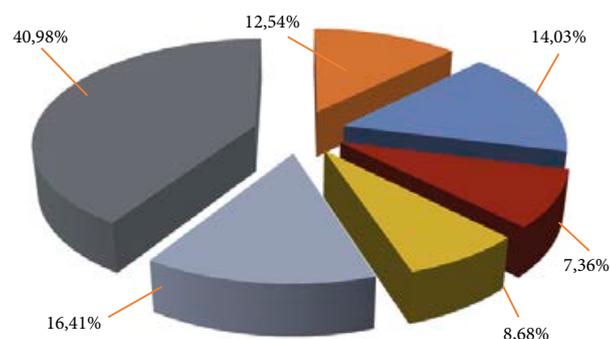
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Réalisé 2018	Budget 2019
Excédents reportés	néant	124 624 €
Atténuation charges	1 512,96 €	1 800 €
Produits des services du domaine	50 686,80 €	53 350 €
Impôts et taxes	272 268,90 €	261 583 €
Dotations subventions	160 188,88 €	148 000 €
Revenus immeubles	46 672,63 €	40 700 €
Produits financiers	4,59 €	5 €
Produits exceptionnels	27 225,14 €	2 600 €
Total	558 559,90 €	632 662 €



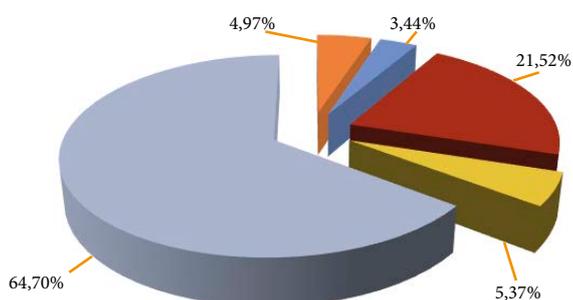
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Réalisé 2018	Budget 2019
Déficit investiss/Reporté	néant	63 022 €
Emprunts	72 624,69 €	82 500 €
Immobilis incorporelles	23 291,56 €	43 615 €
Subventions équit	3 600,93 €	37 000 €
Immobilis corporelles	11 610,31 €	70 500 €
Immobilis en cours	30 210,84 €	206 000 €
Total	141 338,33 €	502 637 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

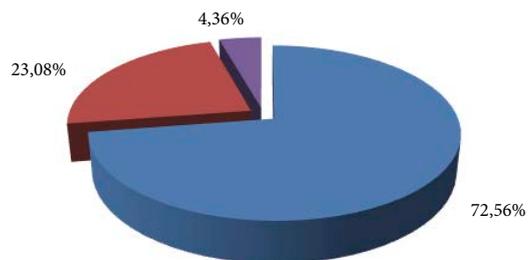
Chapitres	Réalisé 2018	Budget 2019
Produits de cessions	néant	25 000 €
Transfert entre sections	37 195,91 €	17 297 €
Dotations	90 833,75 €	108 177 €
Subventions Investis	21 231,00 €	27 000 €
Emprunts Dettes	291,48 €	325 163 €
Immobilis corporelles	1 974,09 €	néant
Total	151 526,23 €	502 637 €



Budget Primitif Assainissement 2019

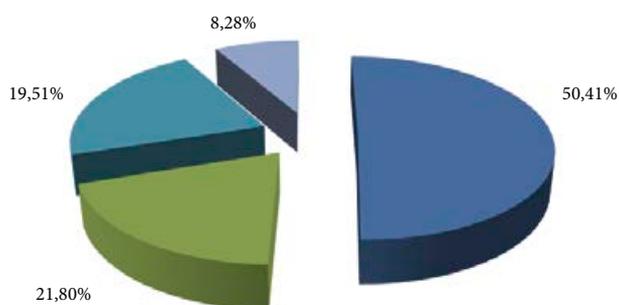
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Réalisé 2018	Budget 2019
Réseaux / Honoraires	4 697,06 €	33 288 €
Dotations aux amortissements	10 587,00 €	10 587 €
Charges financières	néant	2 000 €
Total	15 284,06 €	45 875 €



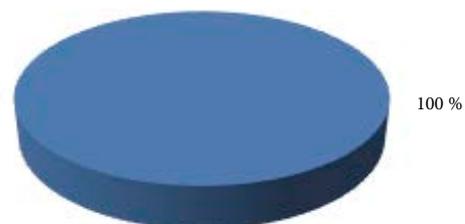
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Réalisé 2018	Budget 2019
Résultat d'exploitation reporté	néant	23 125 €
Transfert entre sections	8 950,00 €	8 950 €
Redevance Assainissement	10 284,10 €	10 000 €
Subventions d'Exploitation	3 800,00 €	3 800 €
Total	23 034,10 €	45 875 €



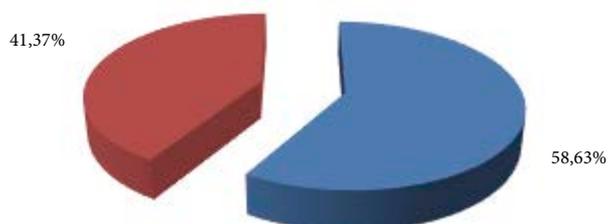
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Réalisé 2018	Budget 2019
Subventions/frais etudes	8 950 €	55 150 €
Opérations financières	0 €	0 €
Total	8 950 €	55 150 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Réalisé 2018	Budget 2019
Emprunts	0 €	32 334 €
Opérations financières	10 587 €	22 816 €
Total	10 587 €	55 150 €



Point sur la situation financière de la commune

En ce qui concerne les prévisions budgétaires de la section fonctionnement de la commune, il convient de préciser que le montant des dépenses indiqué pour l'année 2019 a dû être majoré uniquement pour permettre l'équilibre avec le montant des recettes parmi lesquelles figure le report de l'excédent de l'année antérieure. Il s'agit là des règles comptables habituelles que doivent appliquer les collectivités territoriales.

D'autre part, le montant de l'excédent de la section de fonctionnement de l'année antérieure constitue la capacité d'autofinancement brute de la commune.

Ce montant était de 48 697 euros en 2015, de 30 552 euros

en 2016, de 122 275 euros en 2017 et enfin de 134 318 euros à la fin de l'année 2018.

Par conséquent, après plusieurs années de rationalisation des dépenses, de recherches d'économies dans tous les domaines et malgré une baisse globale des dotations de fonctionnement, la situation financière de la commune est assainie depuis l'an dernier (et même consolidée cette année).

Cela nous permet désormais de pouvoir engager des investissements plus importants tels que l'aménagement de logements dans l'ancien presbytère et le remplacement de la station d'épuration avec la rénovation des réseaux.

Réalisations

2^{ème} semestre 2018 et 1^{er} semestre 2019

== Voirie & Réseaux ==

- Aménagement d'un parking à proximité de l'école (1^{ère} phase)

Coût : 7 500,00 €

Subvention : 7 500,00 € amendes de police (pour les 2 phases) et DETR **2 250,00 €** (1^{ère} phase)

- Aménagement entrée chemin pose de tuyaux annelés sur 18 mètres linéaires chemin rural Ossebet

Coût : 1 187,00 € HT

- Curage de fossés à Ossebet
- Extension du réseau d'alimentation en eau potable (245 ml) dans le cadre de la construction d'un bâtiment agricole à Ossebet

Coût : 13 240,00 €

À charge de la commune : **6 217,00 € TTC**,

le reste est pris en charge par le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz)

- Aménagement proximité lotissement Chanteclair - chemin de La Rodde Le Bourg (poses de bordures, caniveaux, curage fossé)

Coût : 4 280,00 € HT

- Pose d'une buse annelée en entrée de chemin au Biot
- Aménagement chemin du Moulin de Quarte (20 traverses)
- Reprise fossé (80ml) aux Monts



== Matériel ==

- Achat d'un nouveau camion en remplacement de l'ancien (16 ans et près de 10 000€ de réparation qu'il aurait fallu engager dans la perspective du contrôle technique)

Coût : 31 747,98€ TTC, une partie de la TVA (5 371,98€) sera récupérée par la commune dans 2 ans, un emprunt sur 5 ans (30 000€ à 0,39% soit 308€ de coût de crédit) a été contracté pour financer cet investissement

- Achat d'un souffleur plus puissant et plus confortable (dorsal) pour les agents

Coût : 540,83 € HT

- Achat d'un outil de déneigement pour trottoir



Poteaux incendie

- Contrôle et entretien de la moitié du parc de poteaux incendie (la totalité du parc est ainsi contrôlée et révisée sur 2 ans comme l'exige la réglementation)

Coût : 420€ TTC/an



Entretien & travaux dans les bâtiments communaux

- Réfection des plafonds de la salle polyvalente (buvette, scène et toilettes) et mur de la scène.

Coût : 2 151,20 € HT

- Rénovation de l'entrée et du couloir des logements de la Mairie et de l'accès au grenier/archives

Coût : 3 162,20 € HT

- Reprise des plafonds dans le petit logement de la Mairie

Coût : 523,60 € HT

- Remplacement de la chaudière de la cantine (transfert de la chaudière récente de l'ancien logement du presbytère)

Coût : 1 513,60 € HT

- Réfection totale des peintures (murs et plafonds) du logement à la Poste qui avaient été fortement dégradées par l'ancien locataire (le montant des travaux a été réglé en partie par la retenue de sa caution)

Coût : 8 287,73 € TTC (pas de TVA)

- Remplacement de la chaudière fioul de l'église (chaudière de plus de 40 ans).

Coût : 11 593,01 € HT

Subventions : FIC (Conseil Départemental) **2 318,60 €** et Association diocésaine de la paroisse Saint-Benoît **3 000 €**

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

- Création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite (PMR) à la garderie de d'école

Coût : 3 222,50 € HT

Subvention : FIC (Conseil Départemental) **644,50 €**

- Implantation d'emplacements de stationnement PMR à la Mairie, à la salle polyvalente (2) et à l'église/cimetière

Pose par les employés communaux



PRÉVISIONS SECOND SEMESTRE 2019 ET ANNÉE 2020

VOIES ET RÉSEAUX

- Enduit bicouche sur 300m² avec pose de caniveaux (30ml) à Charrier
- Enduit bicouche sur 550 m² à proximité du lotissement Chanteclair dans le Bourg
- Enduit bicouche sur 800m² entre le Bûchelier et Salmondèche
- Enduit bicouche sur 150 m² au Bûchelier
- Enduit bicouche sur 450 m² puis sur 250 m² à Vanauze
 - > Coût prévisionnel total voies et réseaux : **24 917,00 €**
 - > Subvention FIC (Département) obtenue : **6 478,42 €**
- Pose de caniveaux à Ossebet et aux Monts
- Aménagement parking école (phase 2)

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Étude et prérequis réhabilitation total du presbytère :
 - > Coût étude 2015-2016 : **15 900,61 € TTC**
 - > Frais administratif 2018 : **2 700 € TTC**
 - Soit un total de **18 600,61 € TTC** pour l'étude de faisabilité logements + nouvelle mairie
- Création de 2 logements à l'étage de l'ancien presbytère et remplacement du plancher abimé de l'ancien salon de coiffure par une dalle en béton
 - > Coût prévisionnel : **163 330 € HT**
 - > Financement obtenus : DETR (Etat) **45 300 €** et Conseil

Régional **22 598 €**

> Reste à charge : **95 402 €**. Un emprunt sera contracté pour financer le reste à charge. Les échéances de celui-ci seront intégralement couvertes par les loyers perçus.

PETIT PATRIMOINE

- Remplacement de la croix près de la bascule (le Bourg)
 - > Coût prévisionnel : **2 380,00 € HT**
 - > Subvention FIC obtenue : **476,00 €**
 - > Bois fourni gracieusement par un marchand de bois de la commune

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Installation de 4 candélabres et lampes dans le Bourg (VC 35) à proximité de constructions récentes
- Installation d'une lampe sur un poteau ENEDIS (à proximité d'une construction récente) à Fontête
 - > Coût prévisionnel total éclairage public : **10 900 € HT** dont **5 451,20 € HT** à la charge de la commune

POTEAU INCENDIE

- Mise en place d'un poteau incendie complémentaire à Ossebet afin d'assurer la totalité de la couverture incendie du village (construction d'un nouveau bâtiment agricole)
 - > Coût prévisionnel : **2 821,20 € HT**

Point sur l'avancement du projet de Plan Local d'Urbanisme

Le projet de PLU arrive dans sa dernière ligne droite.

Extrêmement contraint par la loi « ALUR »* et par les règles du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Combrailles, le nouveau zonage va devoir trancher radicalement avec l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) que la loi a rendu caduc le 28/03/2017. Depuis cette date, il n'existe donc plus aucun zonage à La Goutelle.

Densification du bourg, suppression des zones constructibles dans les villages, préservation des zones naturelles au profit du monde agricole, telles sont les principales règles qui nous ont été imposées par le législateur.

Ce nouveau zonage, fruit d'un long et fastidieux travail, vous sera présenté dans les prochaines semaines dans le cadre d'une réunion publique.

Cette dernière précèdera l'enquête publique dirigée par un commissaire enquêteur. Celui-ci assurera plusieurs permanences en mairie et sera chargé de recueillir les observations des citoyens.

Il devra ensuite rédiger d'une part, un rapport relatant le déroulement de l'enquête et rapportant les observations du public dont ses suggestions et contre-propositions et d'autre part, des conclusions dans lesquelles il donne son avis personnel et motivé.

Il faudra ensuite travailler et décider s'il convient ou non d'ajuster le projet en fonction des conclusions du commissaire enquêteur.

A l'issue, le PLU pourra être adopté en conseil municipal puis soumis à l'avis de Madame la Préfète du Puy-de-Dôme.

Notre projet de création d'une zone d'activité à La Fayolle devra aussi recevoir un avis favorable des services de l'Etat.

Avec une telle zone, nous serions enfin en capacité d'apporter des solutions aux demandes d'installation d'entreprises que nous recevons régulièrement.

La nécessité de mener à bout ce projet est partagée par notre Communauté de Communes dont il convient de rappeler qu'elle détient la compétence de « déve-

loppement économique » dans son périmètre. Actuellement, elle ne parvient plus à proposer de solution aux entreprises qui la sollicitent en raison de l'absence de foncier disponible et aménagé. Il s'agit donc d'un enjeu économique majeur pour notre commune mais pas seulement.

Les communes disposant de ce type de zone constatent aussi un apport de population nouvelle.

A terme, cela pourrait entraîner la scolarisation d'enfants supplémentaires dans notre école, nous en avons bien besoin pour espérer maintenir nos deux classes dans l'avenir !

C'est aussi potentiellement de la clientèle pour nos artisans et commerçants ainsi que des adhérents pour nos associations.

Enfin, il convient de préciser que la durée de vie d'un PLU est de 10 ans. Il devra ensuite évoluer par le biais de révisions partielles (voir totale si la nécessité s'en fait ressentir).

** Loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR (ou loi Duflot II)*

École

RPI La Goutelle / St-Jacques-d'Ambur

L'école de La Goutelle fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec l'école de Saint-Jacques-d'Ambur. **Pour l'année scolaire 2018-2019, l'école de La Goutelle a accueilli les niveaux de Petite Section au CE2 et l'école de Saint-Jacques-d'Ambur les niveaux de CM1 et CM2 soit au total 59 élèves.**

La classe maternelle (Petite Section, Moyenne Section et Grande Section) est assurée par la directrice Mme Chambre avec l'aide de ses deux ATSEM Mme Perrier et Mme Truchet. La classe de CP CE1 CE2 a été assurée par Mme Thévenet. Mme Billon, directrice de l'école de Saint-Jacques a assuré la classe de CM les lundis, mardis, et jeudis et Mme Mouty



a complété son service les vendredis. Pour l'année 2019-2020, les élèves de CE2 seront accueillis à l'école de Saint-Jacques et Mme Billon enseignera tous les jours.

Comme chaque année, les élèves participent aux commémorations nationales du 11 novembre et du 8 mai. Lors de la commémoration du 8 mai, ils ont été accompagnés par des musiciens de l'école de musique de Pontgibaud dont certains sont aussi élèves du RPI La Goutelle/Saint-Jacques-d'Ambur. Au mois d'avril, l'école a fêté Carnaval. Tous les personnels et élèves se sont déguisés à l'école et ont défilé avec des parents dans le bourg de La Goutelle.

En fin d'année, les élèves ont passé une journée à la ferme pédagogique de Claudine où chaque élève a pu participer avec beaucoup de plaisir aux soins des différents animaux (cochons, poules, oies, lapins, vaches, cochons d'inde, chevaux, lamas...). La canicule a malheureusement entraîné l'annulation de notre fête d'école dont le thème était le recyclage et la protection de la nature. Le spectacle a été organisé pour l'ensemble des élèves le jour de la fête des CM2. Tous les élèves ont pu partager leur travail sur la création des costumes recyclés avec leurs camarades.

Sapeurs-Pompiers

Le mot du Chef de Centre

Après une année de regroupement des casernes de St Jacques d'Ambur et de La Goutelle, 100 interventions ont été assurées par nos 28 Sapeurs-Pompiers volontaires, 11 interventions pour feux, 81 secours à personne, 11 interventions diverses. Je les félicite pour leur altruisme, leur professionnalisme, et surtout pour leur disponibilité, grâce au système de gestion individuelle d'alerte à disposition aujourd'hui, sans lequel nous n'aurions pu assurer toutes ces interventions. Les interventions en départ complété avec les Centres de Secours de PONTAUMUR, PONTGIBAUD, LES ANCIZES devraient être mises en place courant 2019, ce qui devrait nous solliciter un peu plus.

Nous avons eu 3 départs : Sapeur REY Alexandre pour une disponibilité, Caporal-Chef BLANC Ericka pour intégrer le CS de PONTGIBAUD et Sapeur TRUCHET Henri qui arrête son engagement après 20 ans de service. 5 recrues sont venues étoffer l'effectif du centre : Lionel CLUZEL et 4 Jeunes Sapeurs-Pompiers qui ont validé leurs 4 années de formation ; Chloé MARTIN, Corentin MEUNIER, Lucie RODRIGUES et Julian WALSH. En fin d'année 2018, nous avons célébré notre traditionnelle fête de la Sainte Barbe. Au cours de la cérémonie, diplômes et récompenses ont été remis.

DIPLÔMES DE FORMATION

- Équipier SPV : Sapeurs MARCHEIX Coralie, MARTIN Chloé, MEUNIER Corentin, RODRIGUES Lucie et WALSH Julian.
- Secours à personnes, incendie, interventions diverses : Sapeur CLUZEL Lionel
- COD1 : Caporal/chef COUSTEIX Alexis et Sergent GARRACHON Ludovic
- COD2 : Caporal/chef VIALIS Romain
- Chef d'agrès tout engin : Sergent/chef LONCHAMBON Julien

NOMINATIONS

- au grade de Caporal/chef : Caporal BLANC Ericka
- au grade de Sergent/chef : Sergent GARRACHON Ludovic

- au grade d'Adjudant : Sergent/chef LONCHAMBON Julien

MÉDAILLES

- bronze pour 10 ans de service : Caporal/chef GARDON Émilie
- argent pour 20 ans de service : Adjudant/chef COLLANGE Eric
- argent de chef de centre : Lieutenant DUGOUT Frédéric
- ancien chef de centre : CHAZOTTE Paul, CHEVALIER Jean-Pierre, GARDON Gilles, LONCHAMBON Alain et LONCHAMBON Raymond.

En 2019, quelques-uns de nos sapeurs-pompiers ont participé à différentes épreuves sportives organisées par l'Union des sapeurs-pompiers :

- Cross départemental à Thiers : Corentin Meunier et Julian Walsh en individuel; une équipe en relais composée des sapeurs Émilie Gardon, Chloé Martin, Françoise Imbaud et Lionel Cluzel.
- Cross national à Clermont l'Hérault : Corentin Meunier
- Championnat de France de VTT à Auxerre : Corentin Meunier (6ème)
- Parcours sportif aux Ancizes : Fantin Augereau, Émilie Gardon, Chloé Martin, Romain Viallis et Julian Walsh.

Je remercie les familles de nos Sapeurs-Pompiers, qui font preuve de patience et de tolérance face aux absences répétées de leur conjoint, père ou mère, suite aux demandes opérationnelles et de formations.

De la part des sapeurs-pompiers, je voudrais remercier la population, pour l'accueil chaleureux fait lors du passage des calendriers, mais aussi, pour les généreux dons fait en cours d'année à leur caisse.

Enfin, je tiens à rendre hommage à Raymond Lonchambon, décédé en début d'année 2019. Raymond avait incorporé le corps des sapeurs-pompiers de la Goutelle le 27 Mars 1955 et servi pendant 30 ans; de Janvier 1982 à Novembre 1985, il a assuré la fonction de Chef de Centre.

LIEUTENANT DUGOUT FRÉDÉRIC



Associations

Amicale des sapeurs-pompiers de La Goutelle et Saint Jacques d'Ambur

En juin 2018, une trentaine de SPV et leurs conjoints ont participé à la descente de la Sioule en canoé, de Châteauneuf les Bains au Pont de Menat. Le parcours en eau vive a été agrémenté de quelques chavirements et de franches parties de rigolade. Après l'effort, le groupe s'est copieusement restauré à l'Auberge de Lisseuil, avant de terminer la journée à la caserne.



Dans le courant de l'été, à Saint Jacques, quelques anciens pompiers se sont joints aux amicalistes pour un barbecue. Ces 2 journées de détente en présence des familles sont très appréciées et importantes pour la cohésion. Il est important de noter que ces jours-là, une équipe reste disponible pour intervenir auprès de la population si nécessaire.

En fin d'année, la population a à nouveau réservé un très bon accueil aux équipes lors du passage des calendriers.

Le samedi 15/12/18, le banquet de La Sainte Barbe se déroulait à la Goutelle ; les convives ont apprécié le repas servi au Restaurant des Amis. La veille, le Père Noël était passé porter des cadeaux aux enfants et aux pompiers actifs.



L'Amicale a rendu hommage à 3 anciens pompiers de Saint Jacques d'Ambur : Roger Vernadel, Gaston Faure et Michel Perrier, décédés au cours de l'année 2018. Au début 2019, c'était Raymond Lonchambon, ancien pompier de La Goutelle qui nous quittait.

En février 2019, le traditionnel repas ouvert à tous, rassemblait 180 amateurs de truffade, qui pour digérer se sont dévoués sur l'animation de Pédro.

Le 1^{er} mai, comme chaque année, La Marche de l'Amitié (Orcines/Pontau-

mur) organisée par l'UDSP 63, traversait notre commune. Notons qu'une vingtaine de goutelloises et goutellois, pompiers et autres, y participait en courant, à pied ou en VTT.

Enfin, l'Amicale tient à remercier la municipalité, la population, les personnes chez qui les SPV du centre ont pu intervenir, pour leur indéfectible soutien et leur générosité.

Le bureau reste inchangé, si d'anciens pompiers souhaitent rejoindre l'Amicale pour quelque manifestation

que ce soit, qu'ils n'hésitent pas prendre contact.

Le bureau

Manifestations à venir

- Sainte Barbe le samedi 14/12/2019 ; la population goutelloise est conviée à la cérémonie et au vin d'honneur à la salle des fêtes de Saint Jacques, la soirée est ouverte à tous.
- Truffade sur inscription le samedi 22/02/2020
- 1^{er} mai 2020, 40^e Marche de l'Amitié (bénéfices au profit des pupilles des SP), inscription auprès de l'Amicale.



Yoga pour tous à La Goutelle

L'association Yoga pour tous à La Goutelle est implantée sur notre commune depuis plus de 10 ans. Elle permet aux habitants de profiter de cours de yoga dispensés par des professionnelles. Nos deux professeurs, Julie et Hayley, proposent des séances tous les mercredis et jeudis de 20h à 21h30. Ces cours permettent de travailler à la fois la souplesse, la tonicité, le renforcement musculaire mais sont également un vrai moment pour se détendre et se recentrer sur soi. Quelque soit son âge, les

bienfaits du yoga sont nombreux et accessibles à tous.

Le 15 mars 2019, l'association a proposé une rencontre avec Anne Fillias sur le thème des huiles essentielles. Nous espérons renouveler ces animations qui intéressent à la fois les yogis de notre association mais également des habitants des environs.

Pour cette année 2018-2019, le bureau de notre association a peu changé, Blandine Chabrier et Jany Laure Haensler (présidente et vice présidente), Danielle Pirel et Danielle Chambre (secrétaire et vice secrétaire), Andrée Gandeboeuf et

Chantal Gavazza (trésorière et vice trésorière). Nous comptons cette saison 21 membres.

Pour la saison 2019-2020, les cours reprendront entre la fin septembre et la mi-octobre. Deux cours de découverte gratuits sont proposés aux débutants. Les cours du jeudis se dérouleront dans la salle de la mairie et ceux du mercredi auront lieu à Pontgibaud dans la salle de danse.

**Pour tous renseignements et inscriptions contacter : Danielle PIREL : 06 71 79 76 98
Andrée GANDEBOEUF : 06 20 82 80 06
ou Blandine CHABRIER : 06 73 44 83 64**

Association des Donneurs de Sang Bénévoles du secteur de Pontgibaud

Chaque année, c'est un million de malades qui sont soignés grâce aux dons de sang, par transfusion ou avec des médicaments dérivés du sang.

La transfusion sanguine, en particulier, est indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies.

Très souvent, il n'existe aucune autre alternative.

Les produits sanguins sont prescrits dans deux grandes indications thérapeutiques :

- les hémorragies - lors d'un accouchement, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident - d'une part,
- les maladies du sang et les cancers d'autre part.

Les malades, les accidentés ont besoin de vous !!

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.
- En 2014, 572 443 patients ont bénéficié d'une transfusion (51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes).

• Chaque patient reçoit en moyenne 5 produits sanguins labiles (PSL).

A VOS AGENDAS

Prochaines collectes de sang sur notre secteur :

- **Mardi 3 septembre 2019** - Saint-Ours-Les-Roches
- **Lundi 4 novembre 2019** - Pontgibaud
- **Mardi 10 décembre 2019** - Chapdes-Beaufort

Le prochain don du sang à La Goutelle aura lieu le **lundi 31 août 2020**.

Lors des collectes sur notre secteur, les bénévoles de l'association vous accompagnent dès votre arrivée dans la salle jusqu'à la collation indispensable d'après don. Une attention particulière est accordée aux primo-donneurs.



La prochaine assemblée générale de l'association se déroulera à La Goutelle en mars 2020 pour célébrer les cinquante ans de la première collecte dans cette commune.

..... **PARTAGEZ VOTRE POUVOIR DE SAUVER DES VIES** **DONNEZ VOTRE SANG**



Association des Parents d'Elèves

Cette année, l'association des parents d'élèves a encore œuvré pour améliorer le quotidien de nos écoliers.

Durant l'année, une bourse aux vêtements, une tombola et une vente de dessous de plat griffé de la main artistique des enfants ont été organisées.

Un magnifique spectacle de Noël proposé par la compagnie « L'EZARTS VIVANTS » a enchanté les enfants et l'année s'est clôturée par la visite d'une ferme pédagogique.

Malheureusement la fête de fin d'année a dû être annulée en raison de la canicule.

Nous remercions tous nos bénévoles et espérons pouvoir continuer nos actions avec l'aide du maximum de personnes.



Loisirs et Amitié

Rompre la solitude, découvertes partagées, instants gourmands, danse, randonnée, convivialité tel est notre leitmotiv.

Après une courte période de vacances nous avons redémarré une nouvelle année avec enthousiasme.

A la suite de notre assemblée générale 124 adhérents se sont inscrits et de nombreuses activités ont été proposées par l'équipe dirigeante.

• 1^{er} décembre 2018 : Théâtre avec la troupe de VITRAC qui a interprété une farce paysanne « Le Casimir de la Léonie »

• 19 janvier 2019 : repas de l'association servi à la salle polyvalente et préparé par Jean Michel LABONNE.

• 7 mars 2019 : sortie cabaret au « Moulin Bleu » à THIERS.

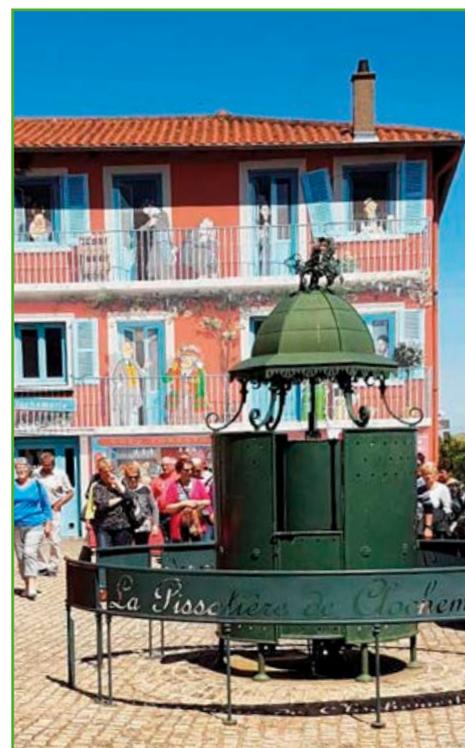


• 17 mars 2019 : thé dansant avec Marc AURINE.

• 6 avril 2019 : repas traditionnel coq au vin. Cette journée s'est terminée par le tirage de la tombola. Merci aux commerçants et adhérents pour leur générosité.

• 23 mai 2019 : voyage d'une journée dans le BEAUJOLAIS avec le voyageur NENOT.

• 4 juin 2019 : randonnée d'une journée, le matin balade autour de LAQUEUILLE en passant à la cascade de TRADOR et l'après-midi visite du musée de l'école à BOGROS (MESSEIX).



• Du 4 au 9 septembre 2019 : voyage au TYROL.

• 15 septembre 2019 : thé dansant avec MELODY MUsETTE.

Un grand merci à tous pour l'organisation du programme annuel et aux adhérents pour leur assiduité et leur participation à toutes les activités.

Val de Sioule Foot

Avec plus de 70 licenciés et 5 équipes encadrées par 2 dirigeants chacune dans toutes les catégories jusqu'à U15, l'école de foot de Val de Sioule Foot vient de conclure une belle saison 2018-2019.

La réussite des engagements pris en début de saison par l'équipe bénévole ainsi que l'envie et la motivation affichées par les jeunes et les enfants toute l'année illustrent parfaitement la bonne santé du club. Pour exemple, l'équipe U15 en entente avec le club de Haute Combrailles (secteur de Pontaurmur) a réussi une très belle saison au plus haut niveau départemental.

Pour les autres catégories, avec parfois des effectifs limités, les enfants ont fait preuve de solidarité sur et en dehors du terrain pour vivre pleinement leur passion du foot les mercredis et les same-

dis. Les progrès se sont fait sentir tout au long de la saison.

Cette saison a également été riche en manifestation et événements :

- Galette des rois avec remise de survêtement pour chaque enfant
- Repas annuel de mars à Bromont Lamothe
- Déplacement en bus pour des rencontres de l'A.S. Saint-Etienne et du Clermont Foot Auvergne.
- Sorties Foot en salle

La saison 2019/2020 du Val de Sioule Foot débutera dès le mercredi 4 septembre avec toutes les catégories d'enfants jusqu'à U15 représentées. Les 3 premiers entraînements sont ouverts à tous (licenciés ou non). Les bénévoles, coaches ou encadrants sont également les bienvenus.



N'hésitez pas à prendre contact avec Benjamin Thomas (tel : 06 28 96 98 15) pour plus de renseignements.

Le Val de Sioule remercie l'ensemble des parents et bénévoles mobilisés tout au long de la saison.

Bureau

- Président : Vincent Guittard
- Trésoriers : Eric Cheymol et Michel Grange
- Correspondant : Pierre Bancel

Concours Ballot 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis(es) ;

Bonjour à tous, c'est avec envie et plaisir que je viens vous présenter le programme du 20^{ème} concours « Charolais Prestige 63 », que nous avons décidé d'organiser pour la 2^{ème} fois en trois ans, sur le site de Ballot, situé à mi-chemin entre La Goutelle et Pontaurum sur la D941.

Avec notre comité de concours, c'est toute une structure composée des équipes municipales, la communauté de commune, les exposants et les bénévoles, qui feront de cette

journée rurale et festive, une réussite comme nous l'avons déjà connue en 2016.

Dans notre région des Combrailles où les élevages allaitants et laitiers jouent un très grand rôle économique, social et humain, il est très important de faire découvrir ce que l'on peut produire et proposer à tous les consommateurs dans leur assiette.

Cette année, la nouveauté sera de proposer des produits laitiers en plus de la viande. Ces derniers étant réalisés et vendus en direct de la ferme et par une coopérative laitière qui collecte le lait dans notre région.

Nous voulons tous que cette journée



soit une belle fête, pleine d'espoir pour l'avenir de notre métier d'éleveur. Cela afin de montrer à toutes les générations que l'on peut très bien vivre de ce beau métier, malgré les divers aléas rencontrés ces dernières années.

Je compte sur vous en très grand nombre pour venir découvrir les éleveurs et leurs animaux, puis déguster leurs produits sur place.

Rendez-vous à Ballot le samedi 21 septembre 2019 et merci d'avance à toutes et tous.

**LE PRÉSIDENT,
JEAN-FRANÇOIS MARCHEIX.**



CONCOURS AGRICOLE CHAROLAIS PRESTIGE 63

Samedi 21 septembre 2019

(Lieu-dit **BALLOT** sur RD 941 entre Pontaurum et la Goutelle)

9h00 : Concours **CHAROLAIS PRESTIGE**.

Opérations du jury

10h00 : Concours **CHEVAUX**

12h30 : Repas 15 €/adultes et 10 € pour les moins de 12ans

15h00 : Défilé parade de camions, voitures et tracteurs anciens

16h00 : Présentation de reproducteurs charolais organisée par le Syndicat charolais et Bovins croissance 63

17h00 : Visite officielle

17h30 : Remise des prix

19h00 : Apéritif pyromélodique

20h00 : Repas dansant 20 €/adulte et 15 € pour les moins de 12 ans

Possibilité de **réservation**

06 85 32 71 78 ou **06 82 64 06 71**

Avant le samedi 14 septembre 2019



Toute la journée : structures gonflables, balades en calèche, nombreuses expositions : tracteurs, matériels anciens, voitures, artisanat, buffet, buvette. Entrée gratuite



Restons en Forme

Depuis maintenant 4 ans, l'association propose à ses adhérents 3 cours hebdomadaires afin de satisfaire un maximum de personnes :

- le jeudi de 18h30 à 19h30 (activité physique d'entretien animé par Patricia)

- le vendredi de 18h30 à 19h30 (body renfort animé par Mariline)

- le vendredi de 19h45 à 20h45 (cardio training animé par Mélanie)

Cette association se veut sportive et conviviale, elle est ouverte à tous publics.

Notre nouveau logo a été personnalisé afin qu'il représente au mieux nos activités.

Nous nous sommes retrouvés pour des moments de partage tels que les galettes le 25 janvier, les crêpes le 16 février.

Nous avons également offert à nos adhérents une veste sweat avec le logo du club.

Nous tenons à remercier la mairie pour la mise à disposition de la salle des fêtes et de la salle de la mairie.

La saison s'est clôturée par une randonnée et un repas à l'auberge de la Hulotte à Saint-Jacques-d'Ambur le 14 juin.

L'assemblée générale aura lieu le 30 août à 18h30.

La reprise des cours est prévue début septembre.

Toute personne intéressée pour nous rejoindre sera la bienvenue, 2 cours vous seront offerts sans obligation de vous inscrire.

Contact :

Mélanie : 06.67.59.51.44 / Mariline : 06.70.11.06.00 / Patricia : 06.29.64.88.50



US AMBUR - MIREMONT - LA GOUTELLE

Pour la saison 2018-2019, notre club de football a engagé trois équipes : une équipe senior féminine évoluant en championnat Régional 2, une équipe réserve senior féminine évoluant en championnat départemental Foot à 8-Plateaux et une équipe senior masculine évoluant en championnat départemental 5 de district.

A l'issue d'une saison difficile au niveau de l'effectif, l'équipe senior féminine s'est classée à l'avant dernière place de sa poule avec plusieurs matchs disputés à l'extérieur dans des communes géographiquement éloignées au niveau régional.

L'équipe réserve féminine a disputé une fois par mois des matchs à 8 sous forme de plateaux et pour sa première année d'existence, elle a réalisé une saison satisfaisante, le tout dans une bonne ambiance.

L'équipe masculine a, quant à elle, réalisé une bonne saison puisqu'elle s'est classée à la 5^{ème} place d'une poule de 11 équipes. Il est à noter que tous les matchs ont été disputés avec un effectif au complet.

Comme les saisons précédentes, nous sommes en partenariat avec le club de Val de Sioule Foot qui forme et encadre des jeunes joueurs des différents clubs de la Communauté de Communes.

Pour la saison prochaine, suite au départ de nombreuses joueuses féminines, il a été décidé d'engager une équipe senior féminine à 8 et une équipe senior masculine.

Pour la saison 2019-2020, nous avons prévu plusieurs manifestations :

- Concours de pétanque le samedi 10 août 2019 à 14h00 à Saint Jacques d'Ambur
- Concours de pétanque le vendredi 16 août 2019 à 18h00 à Miremont
- Repas truffade ouvert à tous au printemps 2020 à Miremont

Nous vous attendons nombreux !

L'ensemble des membres de l'association tient à remercier les habitants pour leur générosité lors du passage des calendriers ainsi que les sponsors et la municipalité pour leur aide technique et financière.

Si vous êtes intéressés pour intégrer notre club en tant que joueur, joueuse, dirigeant, dirigeante, vous êtes les bienvenus !

Pour tout renseignement et inscription contacter :

Damian WALSH, Président : 06 85 80 18 49

Lionel LABONNE, Secrétaire/Correspondant : 06 71 16 75 57

LE PRÉSIDENT, DAMIAN WALSH



Société de Chasse

La saison 2018/2019 s'est achevée le 28 février, saison qui s'est encore une fois déroulée dans une très bonne entente entre sociétaires mais également avec les habitants de la commune.

Nous comptons 52 sociétaires à notre actif et nous avons pu réaliser 18 bracelets de chevreuils et 15 bracelets de sangliers.

Nous espérons que pour la prochaine saison, de nouveaux chasseurs souhaiteront nous rejoindre et, qu'à l'image de la précédente, celle-ci se déroulera dans la bonne humeur et la convivialité.

LE PRÉSIDENT, ANDRÉ DEVAL

Les Conscrits 2001-2002



La cuvée des conscrits 2001-2002 veut remercier les habitants de La Goutelle pour leur sympathique accueil lors de notre traditionnelle «tournée des brioches».

Nous voulions aussi vous remercier pour votre présence lors de la fête patronale ainsi qu'au tournoi de sixte.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle tournée en notre compagnie !

Nous vous souhaitons pleins de bonnes choses pour cette fin d'année 2019 !

Au fond de gauche à droite : WALSH Julian, Meunier Corentin, REVEREND Franck, DE CASTRO Quentin

Au milieu de gauche à droite : MARTIN Chloé, FOURNIER Alicia, RODRIGUES Lucie, ROL Elya

Devant de gauche à droite : PERRIER Arthur, ALTABER Maëlys, GERENTES Alexandre

La Pétanque Goutelloise

Pour l'année 2018-2019 le bureau reste inchangé avec une trentaine de licenciés.

L'année a commencé avec une tripe organisée par le club début mars avec 80 personnes qui sont venues la déguster.

Celle-ci, préparée par la maison Chazotte, était très bonne.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à ce repas convivial.

Merci aux conscrits pour la publicité faite pendant la fête de la Goutelle concernant notre concours du lundi 5 août qui a réuni 68 équipes.

Et nous remercions également les personnes du conseil municipal d'avoir participé ou d'être venues.

Le président et son équipe accueilleront avec plaisir de nouveaux adhérents.



La Goutelle Demain

Après la disparition, en début d'année, de madame Renée Collange, La Goutelle Demain réunira une assemblée générale dans les prochaines semaines.

Il s'agira de décider de son avenir et particulièrement de celui du traditionnel salon des arts plastiques.

Comités des Fêtes

Le Comité des fêtes remercie l'ensemble des personnes qui a contribué à la réussite de notre traditionnelle fête patronale, ainsi que l'ensemble des commerçants de La Goutelle.

Ce début d'année, fut marqué par le renouvellement du bureau au sein du comité :

- **Coralie Marcheix (Présidente)**
- **Romain Viallis (Vice-président)**
- **Damien Moutarde (Trésorier)**
- **Lebois Jocelin (Vice-trésorier)**
- **Labonne Simon (Secrétaire)**

De plus, nous tenons tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réalisation et le bon déroulement de la fête durant ces quelques jours.

Pour la prochaine fête qui aura lieu du 31 juillet au 02 Août 2020, le Comité prévoit à nouveau l'organisation d'un Interbourg qui regroupera des équipes des villages de La Goutelle.

Ainsi, nous espérons qu'il rassemblera autant de monde et aura autant de succès que les années précédentes.

Bien sûr, toutes les personnes souhaitant participer seront les bienvenues.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de notre traditionnel bal de Noël.

L'ensemble du Comité des Fêtes vous souhaitent à toutes et à tous une bonne fin d'année.



LA PRÉSIDENTE



Pour pouvoir espérer le maintien de cet événement culturel attendu par beaucoup, l'arrivée de nouveaux bénévoles au sein de l'association est indispensable.

Nous comptons sur les bonnes volontés et l'envie de développer la culture dans notre commune.

Rendez-vous à l'assemblée générale dont la date sera annoncée par voie de presse.

État civil 2018

NAISSANCES

COLON Liam né le 25 janvier
AUGEREAU Adèle née le 23 mars
CHOMETTE Élise née le 12 mai

MARIAGES

KAC Véronique & LE JOLIE Didier le 05 mai
GOIGOUX Jacqueline & MARCHEIX Raymond le 15 septembre

DÉCÈS

VAZEILLE Berthe le 12 février
PIGEON Maurice le 11 mars
TIXERONT Marcel le 06 juillet
KERGOAT Xavier le 29 juillet
ROBIN Anne-Marie le 27 août
LABBE Henri le 03 septembre
BOUCHERET Bernadette le 30 octobre

Brèves

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, sa diversité, son évolution. Il est la source de différentes statistiques sur le nombre et les caractéristiques des habitants.

D'un point de vue législatif, un grand nombre de dispositions s'appuient sur les chiffres de la population.

Ceux-ci déterminent, entre autres, la taille du conseil municipal, le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est effectué tous les 5 ans.

Il aura donc lieu **du 16 janvier au 15 février 2020** dans notre commune.

L'agent recenseur qui en aura la charge est Dominique TIXIER-VOYER en collaboration avec Laurie CHEFDEVILLE qui assurera la fonction de coordonnateur communal.

Les services de l'INSEE préconisent, en priorité et dans la mesure du possible, l'utilisation d'internet pour le mode de réponse par les habitants.

Enfin, l'accès pour tous aux données de l'INSEE est possible sur le site :

www.insee.fr

POINT SUR L'ADRESSAGE

Le travail sur l'adressage touche à sa fin.

Les commissions communales « Urbanisme » et « Voirie » ont regroupé leur force pour faire avancer ce dossier qui a demandé un gros volume de travail.

Le retour de la consultation auprès des habitants a reçu un franc succès avec, dans certains cas, de nouvelles propositions pertinentes dont la plupart ont été adoptées par les élus.

En revanche, d'autres n'ont pas pu l'être car le nom proposé avait déjà été utilisé ou se rapportait au village voisin, ce que la poste proscrie totalement.

En effet, dans les communes où cela existe, les erreurs de destinataires sont nombreuses et les confusions pour les services d'incendie et de secours, entre le nom de la rue et le village du même nom, sont courantes et peuvent être dramatiques.

Une réunion publique va être organisée à la rentrée pour présenter ce dispositif.

Il convient de préciser que, par ce travail, les élus ont permis une économie substantielle sur le budget de la commune soit environ 6 500€ (montant du devis d'une entreprise qui souhaitait nous assister).

À l'issue de la présentation aux habitants, la liste des rues et des numérotations sera soumise au vote du conseil municipal. Si elle est adoptée, elle deviendra effective dans les semaines suivantes.

Chaque propriétaire recevra alors une attestation officielle de la commune avec la nouvelle adresse accompagnée d'un guide des démarches à effectuer.

Par la suite, des plaques avec les noms de rues seront implantées puis, dans un second temps, les numéros.

Enfin, les villages ne présentant qu'une seule rue ne seront pas concernés (Les Monts, Pouget, Le Biot, Moutarde). En revanche, un numéro sera quand même attribué à chaque maison.

FOURRIÈRE ANIMALE

Depuis le 1er janvier 2019, notre commune s'est mise en conformité avec l'obligation pour ce type de collectivité de disposer d'un service de fourrière animale.

C'est pour cela que nous avons rejoint le groupement de la « fourrière animale départementale ».

Notre commune dispose désormais d'un service capable, notamment, de capturer et de prendre en charge, des animaux « divagants » (chiens, chats, Nouveaux Animaux de Compagnie NAC etc..) et/ou dangereux, des animaux blessés ou le ramassage des animaux décédés sur la voie publique (jusqu'à 40 kg) etc...

Ce service est assuré par le Centre Animalier de Gerzat (groupe SACPA/Chenil services).

Depuis son adhésion au groupement, la commune a d'ailleurs eu recours à l'intervention de cette société.

Il convient de préciser que seuls les services habilités peuvent solliciter son intervention (mairie, pompiers, gendarmerie, conseil départemental...).

Par conséquent, pour envisager la mise en œuvre de ce service, il est impératif de se rapprocher de la mairie ou, en cas d'urgence, de composer le 18 (pompiers) ou le 17 (gendarmerie/police secours).

TÉLÉTHON

En décembre 2017, la journée du téléthon avait été un véritable succès et, rappelons-le, avait permis de récolter la belle somme de 4 340,52 euros au profit de la recherche médicale grâce à la forte mobilisation des associations et des Goutellois.

À l'issue de cette belle journée, nous nous étions donné rendez-vous dans deux ans.

C'est pourquoi nous organiserons une nouvelle journée pour le téléthon 2019 au cours du mois de décembre prochain.

À cet effet, nous convierons toutes les associations et les membres de la commission « communication » à une réunion de préparation au cours du mois de septembre.

Nous mettrons tout en œuvre pour que le résultat de cette journée soit à la hauteur du précédent voire au-delà.

Dates à retenir

- **15 septembre 2019**
Thé dansant organisé par l'association Loisirs et Amitié à la Salle Polyvalente.
- **21 septembre 2019**
Concours Agricole Charolais Prestige 63 organisé par le Comité Prestige 63 à Ballot (extérieur).
- **30 septembre 2019**
Assemblée générale de l'association Loisirs et Amitié à la Salle Polyvalente.
- **11 et 12 octobre 2019**
Bourse aux vêtements, aux jouets et puériculture organisée par l'association de Parents d'Élèves La Goutelle/Saint-Jacques-d'Ambur à la Salle Polyvalente.
- **20 octobre 2019**
Repas du CCAS organisé par la Municipalité à la Salle Polyvalente.
- **31 octobre 2019**
Bal d'halloween organisé par les Conscrits à la Salle Polyvalente.
- **11 novembre 2019**
Cérémonies du 11 novembre organisées par la Municipalité au Monuments aux Morts.
- **7 décembre 2019**
Téléthon 2019 organisé par un collectif Associations & Municipalité à la Salle Polyvalente.
- **14 décembre 2019**
Cérémonies de la Sainte-Barbe organisées par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à la Salle Polyvalente.
- **20 décembre 2019**
Spectacle de Noël organisé par l'association de Parents d'Élèves La Goutelle/Saint-Jacques-d'Ambur à la Salle Polyvalente.
- **25 décembre 2019**
Bal de Noël organisé par le Comité des Fêtes à la Salle Polyvalente.

Repas du CCAS



UN REPAS DES AÎNÉS TOUT EN GAÏTÉ

Le 7 octobre 2018 fut une très belle journée pour les personnes de plus de 65 ans de la commune.

Une centaine d'entre elles ont, en effet, participé au repas annuel organisé par la municipalité et les membres du CCAS.

Après l'apéritif et le mot d'accueil du maire Frédéric SABY, les convives ont pu déguster l'excellent repas préparé par Jean Michel LABONNE et son équipe.

L'animation musicale était assurée par la chanteuse Aline et, grâce à elle, les danseurs et les chanteurs ont montré leur talent dans une ambiance très festive.

Cette agréable journée était aussi l'occasion de se retrouver et d'échanger avec la promesse de revenir l'an prochain.

Les aînés qui n'ont pas pu participer au repas ont reçu le traditionnel colis.

Cette année, le repas aura lieu le 20 octobre et les benjamins des invités seront celles et ceux qui sont nés en 1953.



CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS
COMMUNAUTÉ

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHAVANON COMBRAILLES ET
VOLCANS DÉVELOPPE DES
SERVICES DE PROXIMITÉ POUR
SES HABITANTS**

• **En s'engageant pour un maillage du territoire de Maisons de Services au Public (MSAP)**

A moins de 15 minutes de chez vous, 4 MSAP, labélisées par l'Etat.

Ces lieux dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, re-

traite, famille, santé, social, logement, énergie, accès aux droits... pour améliorer l'accessibilité des services au public et répondre aux besoins de proximités des usagers.

L'accompagnement proposé :

- accueil, information et orientation
- aide à l'utilisation des services en ligne
- faciliter la mise en relation avec les partenaires

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements, retrouvez notre actualité et découvrez tous nos partenaires sur notre site www.ccvcommunaute.fr

• **En confortant le maillage du territoire de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)**

La Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans est com-

pétente en matière d'investissement dans le domaine de la santé. A ce titre, le territoire connaît un maillage important de structures de santé : Bourg - Lastic (projet communal soutenu par la CCV), Giat, Montel de Gelat, Messeix (centre de santé filleries), Pontamur et Pontgibaud.

L'ouverture de ces structures a permis de conforter des professions médicales déjà présentes sur notre territoire telles que les cabinets de médecine générale, de kinésithérapie, infirmiers et dentaires mais également permis d'accueillir de nouvelles disciplines médicales : Sage-femme, sophrologue, psychologue, diététicienne, Ostéopathes, Orthoptistes, Urologue ou encore la radiologie à la MSP de Pontgibaud.

Commémorations 14-18



Une Unité de Radiologie, acquise par la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans, financée en partie par les fonds européens, a été installée dans les locaux de la nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Pontgibaud, et mise en service en février 2018. Ce projet innovant, première unité de radiologie au sein d'une Maison de Santé de la région Auvergne Rhône Alpes, a vu le jour grâce à une collaboration étroite de tous les acteurs. La gestion est aujourd'hui assurée par l'Association Avenir Santé Combrailles qui conventionne avec le Pôle Santé République pour mettre à disposition une manipulatrice en radiologie.

La Maison de Santé de Pontgibaud innove également en accueillant un

orthoptiste qui établit des examens sur place (photographie du fond d'œil, prise de la tension oculaire...). Ces examens sont ensuite transmis au médecin ophtalmologiste qui les analyse, conseille et prescrit le renouvellement de lunettes. Une première en région Auvergne-Rhône-Alpes !

Pour connaître les différents professionnels de santé intervenant sur notre territoire, connectez-vous sur notre site internet www.ccvcommunaute.fr

Retrouvez aussi l'actualité de la Communauté de Communes CCV grâce à sa page facebook @ccvcommunautedecomunes Chavanon Combrailles et Volcans Communauté

BOURG-LASTIC

4, route de Tulle

04 73 21 88 68

msap.bourg-lastic@ccvcommunaute.fr

GIAT

Rue de l'Hôtel de Ville

04 73 21 71 67

msap.giat@ccvcommunaute.fr

PONTAUMUR

6, avenue du Marronnier

04 73 79 70 70

msap.pontaurmur@ccvcommunaute.fr

PONTGIBAUD

5, rue du Frère Genestier

04 73 88 75 58

msap.pontgibaud@ccvcommunaute.fr

Zoom sur les quantités de déchets collectés

La quantité d'ordures ménagères collectées sur le territoire est répartie à la hausse depuis ces trois dernières années. Pour la préservation de la planète, nous pouvons tous être acteur, notamment en réduisant les quantités de déchets que nous produisons !

Des solutions existent :

- Composter ses déchets alimentaires qui représentent près de 30 % de votre bac à Ordures Ménagères (couvercle vert).
- Changer de mode de consommation, en privilégiant l'achat d'aliments en vrac plutôt que le conditionnement en emballage.

Les quantités d'emballages et de papier collectées stagnent malgré un potentiel de tri existant (27% dans les Ordures Ménagères). Cependant, la qualité du tri est meilleure, il a été constaté une diminution du taux de refus dans les bacs de tri sélectif (couvercle jaune). Merci pour vos efforts ! Si vous avez un doute adoptez l'application mobile « **Guide du Tri** », (www.consignesdetri.fr) une solution simple pour trier tous les objets du quotidien.

La quantité de verre collectée progresse chaque année ! Merci pour votre geste de tri, c'est autant de matières premières qui sont préservées !

Que faire de mes déchets encombrants ou dangereux ? Une solution, la déchèterie !

Depuis le 1er octobre, les 4 déchèteries du SICTOM sont équipées d'un système de gestion informatisé.

Aussi, chaque habitant du territoire se rendant en déchèterie devra présenter sa carte d'accès au gardien avant tout dépôt sur les 4 déchèteries du SICTOM.

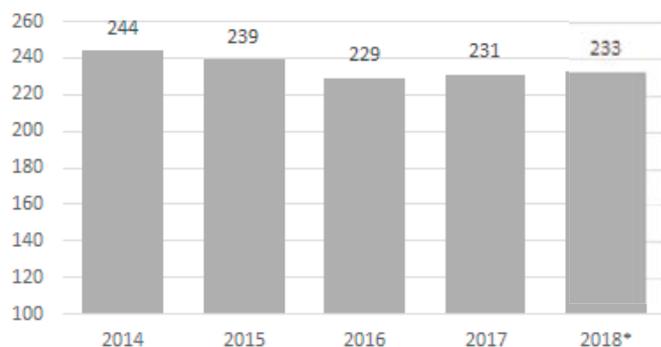
Cette carte est à destination de tous les usagers résidant sur le territoire du SICTOM et s'acquittant de la Redevance des Ordures Ménagères (particuliers, professionnels, collectivités...).

Pour les habitants qui n'auraient pas encore fait leur demande de carte d'accès, veuillez-vous connecter sur le site internet du SICTOM (www.sictom-pontaudur-pontgibaud.fr) ou compléter le formulaire papier disponible dans les déchèteries du SICTOM ou en mairie. Votre carte sera envoyée gratuitement par courrier.

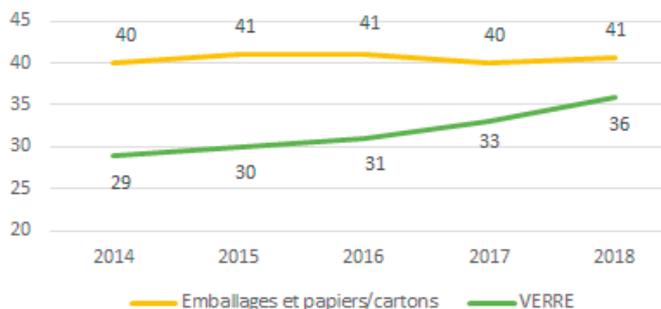
Ce nouveau système facilite l'accès, améliore la qualité du service et permet de mieux contrôler les passages et les dépôts et limiter ainsi des dérives (dépôts non autorisés, volumes importants...).

Pour toute question, vous pouvez contacter le SICTOM au 04.73.73.16.83

Evolution de la quantité d'ordures ménagères (bac à couvercle vert) en kg/hab



Evolution de la quantité collectée des emballages - papiers et du verre (en Kg/hab)



Evolution de la quantité collectée des emballages - papiers et du verre (en Kg/hab)

